

\_\_\_\_\_

Date de Convocation

20/04/2022

Date d’Affichage

21/04/2022

\_\_\_\_\_

**NOMBRE DE  
CONSEILLERS**

En exercice 18

Présents 13

Votants 18

\_\_\_\_\_

**OBJET :**

**DELIBERATION  
PONCTUELLE  
PORTANT CREATION  
D’UN EMPLOI NON  
PERMANENT  
POUR FAIRE FACE A UN  
BESOIN LIE A  
UN ACCROISSEMENT  
TEMPORAIRE  
D’ACTIVITE**

L’an deux mille vingt-deux, le vingt-six avril à 19 h 00  
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la  
Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel  
DUPONT

Etaient présents : Michel DUPONT, Hélène FOUACHE, Olivier  
DUBREUCQ, Pierre WAUQUIER, Eric LAUWAGIE, Philippe  
LAQUAY-PINSET, Valérie DEVENDEVILLE, Olivier TYTGAT,  
Emilie VANDERBAUWEDE, Emmanuelle AUMARD, Rénaud  
DUREUX, Aurore PENNORS, Amandine TEYS

Absents ayant donné procuration : Anne SEILLE, Xavier  
GIRARD, Gilles RONSE, Jean-Michel HAVEZ, Anne DAMIE,  
Secrétaire de séance : Amandine TEYS

\_\_\_\_\_

Le Conseil municipal ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment son  
article L.332-23-1° ;

Considérant qu’il est nécessaire de recruter un agent  
contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement  
temporaire d’activité à savoir l’accueil des réfugiés  
Ukrainiens ;

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir  
délibéré ;

**DECIDE**

La création à compter du 1<sup>er</sup> mai 2022 d’un emploi non  
permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement  
temporaire d’activité dans le grade d’Attaché territorial  
relevant de la catégorie hiérarchique A à temps non complet  
pour une durée hebdomadaire de service de quatre heures.

Cet emploi non permanent sera occupé par un agent  
contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée  
pour une durée de 4 mois maximum, soit au maximum  
jusqu’au 31 août 2022.

Il devra justifier la maîtrise parfaite des langues ukrainienne et  
française.

La rémunération de l’agent sera calculée par référence à  
l’indice brut 444 (indice majoré 390) du grade de recrutement.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Pour Copie Conforme,  
Le Maire d’Ennevelin,  
Michel DUPONT

